



الكلية متعددة التخصصات الناحور  
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ  
Faculté Pluridisciplinaire de Nador



جامعة محمد الأول بوجدة  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER OUJDA  
ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ

**Université Mohammed Premier d'Oujda**  
**Faculté pluridisciplinaire**  
**Nador**

**DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**

**Organise**

**UN COLLOQUE INTERNATIONAL EN PRESENTIEL ET A  
DISTANCE SOUS LE THEME :**

---

**DROIT, ECONOMIE ET GESTION DES  
ENTREPRISES : REGARDS CROISES**

---

**Les 11 & 12 Novembre 2021**

## 1. ARGUMENTAIRE

Ce colloque intitulé : « Droit, économie et gestion des entreprises : Regards croisés », se veut une occasion de faire une analyse des rapports multiples et complexes, voire dialectiques entre le droit, l'économie et la gestion des entreprises qui s'avère de plus en plus d'une extrême actualité et d'une grande pertinence, au regard de la situation socio-économique marocaine.

Pour ce faire, il se fixe pour objectif d'apporter des éléments de compréhension et d'analyse des différentes mutations en cours, tant au Maroc qu'à l'étranger, et d'interroger l'apport du droit positif à la croissance et au développement économique, l'apport du droit à la bonne gouvernance des entreprises.

Afin de souligner et de mettre en valeur cet apport, ses points forts, ses points faibles, son impact sur l'amélioration de l'économie, ses retombées sur la gestion de l'entreprise et son influence sur l'amélioration du cadre juridique en vigueur, ce colloque se veut une véritable opportunité de rencontre, d'échange et de diagnostic du cadre législatif et réglementaire, mis en place depuis plus d'un siècle, et qui ne cesse de muter, dans le but de s'aligner sur les pratiques et standards internationaux en la matière.

L'implémentation d'un environnement économique et entrepreneurial stable et propice à la gestion des entreprises, ainsi que l'harmonisation du cadre juridique adéquat, n'a cessé depuis la deuxième décennie du siècle passé, d'animer la volonté de perfectionnement et de modernisation des pouvoirs publics.

À l'ère de la mondialisation galopante, ce souci s'est largement accru, au fil des révolutions industrielles, technologiques, financières et communicationnelles, qu'a connues l'ensemble de l'économie mondiale.

Ceci a été traduit aussitôt par l'engagement du Royaume sur la voie des réformes juridiques et institutionnelles, visant principalement une meilleure intégration de l'économie nationale dans le contexte mondial. Durant les quatre dernières décennies, le législateur s'est empressé d'entreprendre des mutations majeures de la posture de notre cadre juridique (droit de famille, droit des sociétés, droit du travail, droit de l'urbanisme, droit de la presse, droit de l'audiovisuel, etc.) ainsi que son harmonisation avec son environnement entrepreneurial.

Tant sur le plan institutionnel qu'organisationnel, la réforme de notre droit national, s'est opérée sous l'angle d'une vision stratégique, tendant principalement à la refonte de l'ensemble de la législation héritée du protectorat, et d'en faire l'objet d'un reengineering profond, afin de la substituer par un cadre

juridique moderne juridique, harmonieux et à même d'intégrer les affaires du pays dans un contexte international bouillonnant, et de plus en plus changeant et complexe.

Ce colloque n'ambitionne pas seulement de faire recours à l'approche juridique basée sur le droit brut, parent pauvre de l'environnement des affaires, mais se veut avant tout intégrateur des regards croisés, riches et pluridisciplinaires, que pourront apporter les économistes, les gestionnaires, les sociologues...etc.

Certes, cette approche multidirectionnelle, fera en sorte que ce colloque permettra de relayer les points de vue les plus diverses : Ceux des juristes, des économistes, des gestionnaires, des sociologues et autres.

Dans le cadre d'une réflexion sur le droit marocain en interaction avec l'économie et la gestion des entreprises, que le présent colloque s'engage à murir, plusieurs questions se posent :

- Le droit détermine-t-il les modèles économiques et de gestion des entreprises ou est-ce, au contraire, l'évolution de ces modèles qui conduit le législateur à réformer les dispositions réglementaires ?
- Quelle est la trajectoire de l'évolution du droit marocain et les contours de son cheminement ? Quelles sont ses particularités et ses spécificités ? Quelles sont ses composantes ? Quelle est la logique qui guide sa conception et son application ? Avec quelles politiques publiques entretient-il des relations étroites d'influence ? Quelles sont les contraintes de sa mise en œuvre au sein de son environnement entrepreneurial ?
- Quelles sont les spécificités de l'environnement entrepreneurial des entreprises marocaines ? Quels sont ses principaux acteurs ? Quelles sont les principales problématiques qu'il soulève ? Quelles sont les perspectives de son évolution ?

Telles sont les principales questions se situant à la croisée des réflexions portant sur l'évolution du droit marocain, ainsi que sur les mutations fatales de son environnement entrepreneurial.

Nous nous proposons dans le cadre de ce colloque International de développer une réflexion intégrale sur les interactions et les chevauchements entre les différents concepts animés par ces questions, tout en croisant les regards propres aux différentes disciplines que sont le droit, l'économie, la gestion, la sociologie, les sciences politiques, la communication...etc.

Les interventions peuvent aborder différents aspects du sujet, à savoir l'action législative, les pratiques administratives, les tendances judiciaires, l'évolution doctrinale, les politiques publiques, les mutations conceptuelles ainsi que les évolutions praticiennes.

Elles s'inscriront à titre indicatif dans un des axes suivants :

- Axe 1 : Droit et bonne gouvernance des entreprises
- Axe 2 : Droit et gestion commerciale des entreprises
- Axe 3 : Droit et gestion comptable, fiscale et financière des entreprises
- Axe 4 : Droit et Management des ressources humaines
- Axe 5 : Droit et difficulté des entreprises
- Axe 6 : L'interaction de la gestion des entreprises avec le droit pénal, le droit de la propriété intellectuelle, le droit boursier, droit des sociétés, droit des tribunaux de commerce, droit de la sécurité sociale, droit international privé commercial...etc.
- Axe 7 : Droit et politique d'assainissement et de lutte contre la corruption.
- Axe 8 : Droit et politique commerciale. (Libéralisation de l'économie, privatisation, gestion déléguée des services publics, partenariats publics privés, politiques sectorielles, promotion des investissements, guichets uniques des centres régionaux d'investissement, facilitation des échanges commerciaux, conclusion d'accords internationaux, politique financière...etc.)
- Axe 9 : Droit et liberté d'entreprendre.
- Axe 10 : Droit, dynamiques et modalités de la croissance.
- Axe 11 : Droit, capital humain, et stratégies de développement du Maroc.
- Axe 12 : Droit, économie et Finance comportementales.
- Axe 13 : Droit, coopérations internationales et développement.

L'ensemble de ces axes formera une plate-forme assez riche et non limitative pour booster la réflexion et murir le débat à propos des multiples facettes du droit marocain, des perspectives de son évolution, des crises générant ses profondes mutations ainsi que de son interaction avec une gestion en perpétuelle métamorphose des entreprises.

## 2. PROCEDURES POUR LA SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Trois types de contributions sont attendus :

- Des résumés de 4 pages pour les communications qui seront présentées oralement.
- Des articles de 20 pages au maximum dont les meilleurs seront publiés dans une revue spécialisée ou un ouvrage collectif ;
- Présentation des projets innovants de création des start-ups ;

**Les travaux proposés doivent être envoyés sous format Word électronique à l'adresse email suivante : [coll.egentreprise@gmail.com](mailto:coll.egentreprise@gmail.com)**

## 3. CALENDRIER A RETENIR

- **15 Juillet 2021** : Date limite de soumission des résumés
- **30 Juillet 2021** : Notifications aux auteurs des communications acceptées
- **30 Septembre 2021** : Date limite de réception des papiers complets
- **30 Octobre 2021** : Envoi du programme aux participants
- **11 et 12 Novembre 2021** : Tenue du colloque

## 4. NORMES DE REDACTION

Les contributions devront être envoyées sous format Word. Elles peuvent être rédigées en langue **arabe, française ou anglaise**.

Les contributions qui seront présentées oralement uniquement devront se décliner en quatre pages conformément aux recommandations suivantes : • Première page : titre de la communication + statut et coordonnées de l'auteur ; • Deuxième, troisième et quatrième pages : Une synthèse de la contribution (plan détaillé, problématique soulevée, construction théorique et outils conceptuels exploités, thèse soutenue, méthodologie retenue, résultats, etc.) ; en 10 références maximum, une bibliographie déclinant les principales références à exploiter par l'auteur.

Pour les articles, le texte complet doit être conforme aux instructions suivantes :

- La première page contiendra les noms, qualités, l'université, le laboratoire d'affiliation, l'adresse, le courriel et le téléphone des auteurs, et le titre de la communication (times new roman, 12).
- La deuxième page ne contiendra que le titre de la communication (times new roman, gras, 16), un résumé dans la langue de l'article et dans une autre langue parmi des langues retenues pour les communications et 3 à 5 mots clés (times new roman, 12, interligne simple, justifié). Le résumé doit reprendre la teneur exacte de la contribution et permettre aux évaluateurs de connaître les points essentiels de son contenu : problématique, méthodologie, résultats et discussion.
- Le texte sera présenté sous format Word, caractères Times new roman 12, Marges de 2,5 cm, Simple interligne, paginé (en bas centré).
- Les parties suivent une numérotation simple : 1., 1.1., 1.1.1., etc. elles doivent être écrites sur une ligne séparée et justifiées à gauche.
- Titre 1. : 14 en gras ;
- Titre 1.1. et autres sous-titres : 12 en gras.
- Les supports méthodologiques de la recherche sont à présenter en annexes dans la limite de 3 pages maximum (grille d'entretien, questionnaire d'enquête, tableaux complets des résultats, etc.).
- Les tableaux et les figures doivent être en nombre limité. Ils sont numérotés et placés dans le corps du texte avec un titre au-dessus et la source au-dessous du tableau ou de la figure.
- Les références bibliographiques sont à signaler dans le texte (Mintzberg, 1982, p. 51), pour la pagination en cas de citation uniquement.
- Les références du texte doivent être rappelées en fin de document dans l'ordre alphabétique du nom du premier auteur, et présentées selon les normes suivantes :
  - Pour un ouvrage : Mintzberg, H. (1982), *Structures et dynamique des organisations*, Editions d'Organisation, Paris.
  - Pour un article de revue : Martinet A.C. (1990), « La logique paradoxale du management stratégique », Cahiers Lyonnais de recherche en gestion, vol. 5, n°11, pp. 197-209.

- Pour un chapitre dans un ouvrage collectif : Pasquero J. (2005), « La RSE comme objet de sciences de gestion : le concept et sa portée », In Turcotte M.F. & Salmon A. (dir.), Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, Presse de l'Université du Québec.
- Pour un article présenté lors d'un colloque : Valiorgue & al. (2009), « La RSE, comme enjeux organisationnel et managérial : l'héritage oublié du courant Corporate Social Responsiveness », AIMS, Grenoble, 3-5 Juin.

## COMITE SCIENTIFIQUE

- **Abass MOKHTARI** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Abdelhak BUKBECH** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Abdelouahid ASSAIDI** Université Laurentienne - Ontario - Canada
- **Ahmed SAFSAFI** Faculté pluridisciplinaire - Nador – Maroc
- **Aziz BOUZEGGOU** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Abdelali ADNANE** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé – Maroc
- **Abdelhamid ADNANE** Professeur universitaire de droit constitutionnel
- **Ben El Mostafa OKACHA** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Chérif LAHLOU** Faculté des sciences économiques et de gestion – Oran – Algérie
- **Claude BEKOLO** Faculté des sciences économiques et de gestion – Yaoundé - Cameroun
- **Driss AITCHEIKH** Institut des études africaines – Rabat - Maroc
- **Elmostapha TAILE** Faculté Polydisciplinaire – Errachidia - Maroc
- **Ghizlane CHOUAY** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Hanan DAILAL** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé – Maroc
- **Héctor ÁLVAREZ** UNED-Espagne

## **GARCIA**

- **Imen LATROUS** Université du Québec à Chicoutimi – Québec – Canada
- **Khadija ALLAOUI** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Loubna BARMAKI** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Mohamed AROURI** Université de Nice Sophia Antipolis – Nice - France
- **Mohamed BOULGHALEGH** Ecole supérieure de technologie – Salé - Maroc
- **Mohamed ELGHOUATI** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Mohamed LAFRIKHY** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Morad ASSERAJ** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Mostapha KOURAICHI** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Mourad AAMER** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Najim AHTOUT** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc
- **Rachid ATTAHIR** Faculté des sciences et techniques – Settat - Maroc
- **Roger TSAFACK NANFOSSO** Faculté des sciences économiques et de gestion - Yaoundé – Cameroun
- **Saad SETTATI** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Sanae HANINE** Faculté des sciences et techniques – Settat - Maroc
- **Serigne DIOP** Département Economie et Gestion de l'université Assane Seck de Ziguinchor - Sénégal
- **Souad MANDAR** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Salé - Maroc
- **Tahar SAADI** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc

## COMITE D'ORGANISATION

### RESPONSABLE ET COORDONNATEURS DU COLLOQUE :

- **Aziz BOUZEGGOU** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Hanin FOUAD** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Abdelali ADNANE** Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Salé-Maroc

### MEMBRES DU COMITE :

- **Abdelhamid ADNANE** Professeur universitaire de droit constitutionnel
- **Ahmed SAFSAFI** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Aicha ALLALI** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Bouزيد EL AMINE** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Ghizlane CHOUAY** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Morad ASSERAJ** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Mounir EL MACHKOUR** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Nadir ELBOUBKARI** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Najim AHTOUT** Faculté pluridisciplinaire -Nador - Maroc
- **Zouhir AJAIR** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Khadija ALLAOUI** Faculté pluridisciplinaire - Nador - Maroc

### DOCTORANTS

- **Fouad ZAZRI** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Mohamed BOUSACOUR** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Smahan HACHAMI** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc

- **Soukayna GANNOUN** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Abdessamad AHLALOUM** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc
- **Oussama BELHADI** Faculté pluridisciplinaire -Nador – Maroc

## CONTACT

Pour tout renseignement concernant ce colloque, veuillez contacter :

- Le professeur **Aziz BOUZEGGOU**, Tél : +212 661 900873, Courriel : a.bouzeggou@ump.ac.ma
- Le professeur **Fouad HANIN**, Tél : +212 662515944, Courriel : f.hanin@ump.ac.ma
- Le professeur **Abdelali ADNANE**, Tél : +212 644086086, Courriel : aliupo9@hotmail.com

**Adresse** : Faculté Pluridisciplinaire de Nador, B.P 300, Selouane, 62700 Nador

**Tél** : 05 36.35.89.41

**Site web** : <http://fpn.ump.ma/>

**Email** : fpnador07@gmail.com